

Adhérer au Contrat de rivière? «Inutile»

L'Avenir (Wallonie Picarde), le 19 novembre 2019



Les autorités ont balayé d'un revers de la main la motion d'Écolo en faveur d'une adhésion au Contrat de rivière Dendre.

À l'inverse d'une série d'entités voisines, Leuze a fait le choix, voici une dizaine d'années, de ne plus poursuivre sa collaboration avec le Contrat de rivière Dendre. Et il n'entre pas dans les intentions de la majorité MR-Idees de faire marche arrière.

Les arguments d'Écolo

C'est une déception pour le groupe Écolo qui avait soumis au vote du dernier conseil communal une motion pour l'adhésion au Contrat de rivière.

Par la voix de Samuel Batteux, les «Verts» n'étaient pourtant pas en manque d'arguments pour plaider leur cause. «Si la Ville veut avoir une politique environnementale ambitieuse, le Contrat de rivière Dendre constitue un outil très intéressant. État des lieux du réseau hydrographique, signalisation des cours d'eau, préfinancement de plantations, actions contre les coulées boueuses..., les bénéfices sont nombreux. Le return sur la biodiversité est lui immédiat.»

Pour apporter de l'eau au moulin, le conseiller Samuel Batteux évoque une dépense «ridicule» de 5 300€ à charge de la Commune. «Cela ne représenterait que 0,30€ par habitant et par an alors qu'en souscrivant au Contrat de rivière Dendre, on activerait un subside régional de 10 000€ au profit de l'ASBL.»

Les élus socialistes étaient prêts à suivre leurs homologues de l'opposition, jugeant le projet intéressant, mais le collège a rejeté la proposition.

Le bourgmestre très sec

Le bourgmestre Lucien Rawart (MR) s'est d'ailleurs montré très critique. « Cette institution n'a aucun moyen d'action, elle n'établit que des constats, lance-t-il. Le montant réclamé ne sert finalement qu'à alimenter son budget ordinaire, soit ses frais de fonctionnement et son personnel. Je ne vois donc pas l'utilité d'y adhérer, d'autant que l'on entretient des collaborations actives avec des organismes comme Ipalle, les Wateringues, la Région wallonne via son programme d'actions sur les rivières, le Giser... »

Le PS parle de complémentarité

Le chef de file PS Christian Ducattillon ne partage pas cet avis. Selon lui, les actions du Contrat de rivière sont complémentaires de celles des autres structures. « De même, cette ASBL a une mission pédagogique et d'information au public bien spécifique », ponctue-t-il.